



Réponses aux questions (DQ18, n° 30)

Question 30

J'aimerais connaître le niveau d'exposition aux CM en μT pour les résidents du secteur de la rue Roy lorsque le projet sera complété.

Dans son document sur l'ajout d'équipements au poste du Bout-de-l'Île et réagencement de lignes, Hydro-Québec indique que «l'exposition aux CM à la périphérie du poste agrandi ne dépassera pas le champ ambiant moyen de l'ordre de 0,2 μT ». Lorsque j'ai posé la question QC-34 dans le document «Complément de l'étude d'impact sur l'environnement partie 1 de 2» sur l'exposition aux CM pour les résidents du secteur de la rue Roy à la suite de la mise en service des deux nouvelles sections de lignes, la réponse a été que « l'exposition aux champs magnétiques après le réagencement de lignes sera équivalente à ce qu'elle est présentement ». J'aimerais donc connaître ce niveau d'exposition.

Réponse d'Hydro-Québec

Le projet de l'agrandissement du poste Bout-de-l'île nécessitera la réorganisation de deux lignes haute tension à 315 kV situées à proximité. Cette réorganisation nécessite un réagencement des phases des circuits 3005 et 3016. Les calculs de CM des étapes de réorganisation sont les suivants :

Étape 1 (situation actuelle) : Profil latéral vis-à-vis le point minimum entre les pylônes 639 et 640 de la ligne 3005 et les pylônes 641 et 642 de la ligne 3016;

Étape 2 (situation future temporaire) : Profil latéral vis-à-vis le point minimum entre le pylône 640 et le portique B de la ligne 3005 et hauteur correspondante de la ligne 3016;

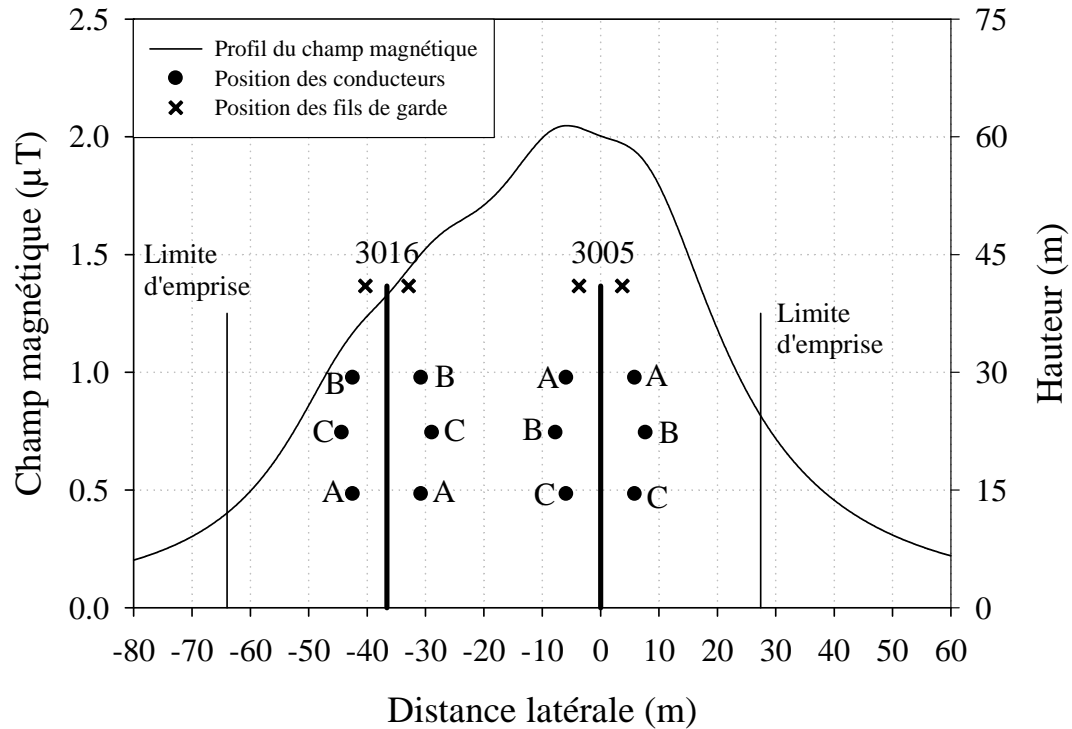
Étape 3 (situation future finale) : Profil latéral aux supports pylône 640 (3005) et pylône 642 (3016)

La réorganisation tient compte du type de support (pylône treillis métallique et portique de bois) et de la position des conducteurs.

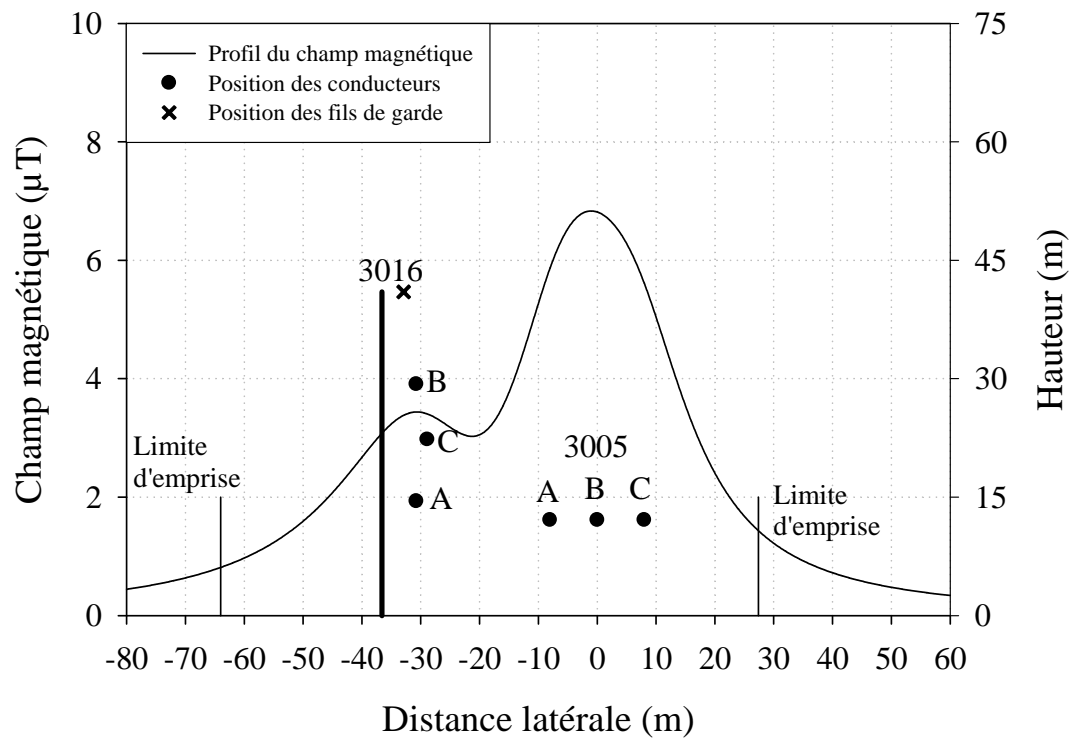
Rappelons que la position horizontale ou verticale modifie les profils de CM.

Les profils de CM pour les trois étapes sont les suivants :

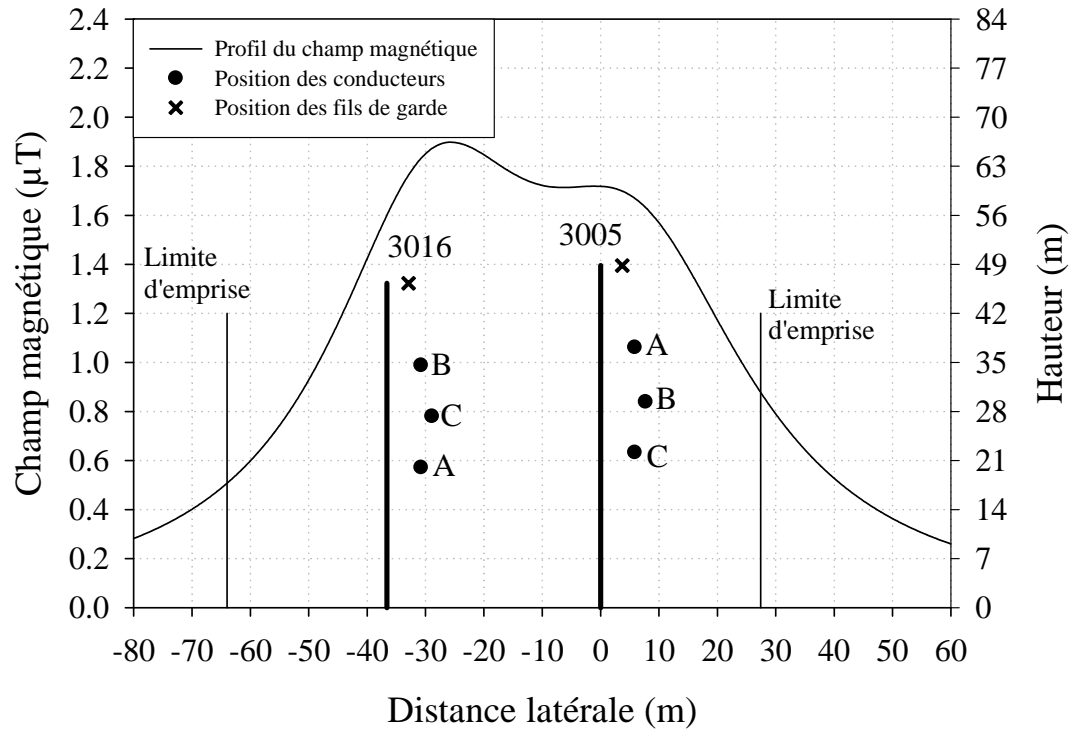
Profil CM de l'étape 1 :



Profil CM de l'étape 2 :



Profil CM de l'étape 3 :



Selon les étapes de réorganisation, le CM est plus élevé dans l'étape 2, surtout sous les portiques de bois en position horizontale. La comparaison entre les étapes 1 et 3 indique que le CM est similaire. Par conséquent, l'exposition au CM après le réagencement des circuits 3005 et 3016 sera équivalente.